Syndicat National Unitaire des
Assistants Sociaux de la Fonction Publique

Fédération Syndicale Unitaire

Service social en faveur des élèves : quelle continuité pendant le confinement ?

Depuis le 16 mars, comme tous les personnels de l'éducation nationale, les AS du SSFE ont quitté leurs établissements du jour au lendemain et inventé de nouvelles pratiques professionnelles pour assurer leurs missions de service public.Ainsi tout comme les autres personnels la majorité d'entre elles continue d'assurer leurs missions via le télétravail. En effet comme l'a souligné le ministre de l'éducation nationale, notre « travail est décisif » en cette période et notre « rôle complet et crucial ».

Mais cette nouvelle organisation imposée par cette situation exceptionnelle, n'émane pas de directives rectorales ou départementales.

En effet depuis le début du confinement, les équipes d'enseignant.es ont eu des directives nationales puis rectorales afin d'assurer une continuité pédagogique auprès des élèves. En ce qui concerne la continuité des missions du service social en faveur des élèves, nous n'avons reçu aucune consigne claire et aucun soutien sur la manière de mener à bien nos missions (aucun écrit du MEN, du rectorat, des DSDEN ou des CTD).
Comment est-ce possible dans notre académie où les problématiques sociales sont importantes, où les élèves en difficulté scolaire le sont plus qu'ailleurs, où les élèves et les familles ont besoin que l'accompagnement social mené au sein des établissements scolaires ne s'arrête pas malgré le confinement ?

Aucun mot sur cette continuité et sur l'organisation devant être mise en place au sein des services. Néanmoins les AS scolaires de l'académie grâce à leur conscience professionnelle, se sont mobilisé.e.s et continuent de le faire. Elles, ils ont continué d'accompagner les élèves et leur famille via les moyens à leur disposition pour leur permettre de garder le lien. Pour beaucoup c'est le système de la débrouille qui prévaut notamment pour venir en aide aux familles les plus précaires et répondre à l'urgence alimentaire. Les AS ont su :

- faire le lien avec les partenaires des communes,
- informer les familles des distributions alimentaires,
- informer des permanences en mairie,
- organiser avec les autres personnels de leurs établissements des distributions dans les collèges/lycées,
- ont pu avec les chefs d'établissements via le fond social établir des bons alimentaires pour les familles ou les élèves (MNA).
- Être à l'écoute des jeunes en difficultés pour travailler (manque d'ordinateur, de connexion internet).

Mais au-delà de ces aides d'urgence qui se sont multipliées au vu de la situation (nombreuses sont les familles qui ne peuvent plus subvenir à leurs besoins vitaux), les AS scolaires ont aussi continué d'assurer leurs missions dans le cadre de la protection de l'enfance, des violences faites aux femmes. Elles, ils ont continué d'assurer le lien avec les élèves en situation de décrochage, avec les élèves en détresse psychique, avec celles et ceux dont les conditions de logement sont devenues intenables. Elles, ils ont également dû faire face à des situations d'élèves ou de familles endeuillées, de majeur.e.s isolé.e.s sans papiers à attendre des solutions via le 115 qui parfois ne sont jamais arrivées etc.

Au niveau des services les collègues ont continué aussi d'être en lien les un.e.s avec les autres pour s'échanger les informations communes à leur territoire, mais aussi pour faire part parfois de leur difficulté. Dans certains territoires des réunions de districts ont eu lieu via des visio conférences ainsi que des réunions de CTSS dans certains départements avec parfois des outils personnels. Mais une grande béance de directives communes sur l'académie est apparue.

Pourtant il semble essentiel que les informations soient retransmises sur l'ensemble des districts via les CTSS tout comme il est primordial d'avoir des réflexions collectives sur ce qui se passe en ce moment. L'aide apportée à la population scolaire ne pourra pas se faire sans le soutien qui doit être apporté aux collègues du SSFE en première ligne dans les collèges et lycées : sur le plan matériel dans un premier temps (ordinateur, téléphones professionnels, accès aux logiciels à distance...), mais aussi sur le plan personnel par un accompagnement des CTD.

En effet cette situation n'est pas simple non plus pour les professionnel.l.es que nous sommes. Et elle l'est encore moins pour certain.e.s collègues nouvellement arrivé.e.s et qui se retrouvent du jour au lendemain seul.e.s « à distance » face aux difficultés des élèves et de leur famille. On peut alors imaginer les angoisses et le stress émanant de ces situations face auxquelles on peut se sentir démuni.e.s, impuissant.e.s et « coupables » de ne pas pouvoir répondre.

De notre point de vue il y a eu des manquements importants de la part de toutes les instances hiérarchiques :

- pas de positionnement clair des services départementaux sur les missions pendant cette période ni sur la manière dont ces dernières peuvent être menées à bien,
- pas de lien entre les services et les AS via les réunions de CT et les réunions de district voir même de services. Il aurait été nécessaire de réfléchir sur les réponses pouvant être apportées aux élèves et aux familles face à des situations d'urgence alimentaire, face au décrochage etc… Pour toutes ces raisons la demande de certains services de remplir des tableaux statistiques pendant cette période est tout à fait décalée et ne peut être comprise par les AS.

A l'aune du déconfinement il est urgent de réfléchir ensemble à la prise en charge des élèves et de leur famille. En effet nous allons accueillir des jeunes endeuillés, pour certains la précarité et la pauvreté ont été subis avec violence, les élèves les plus en difficultés sur le plan scolaire ont décroché encore plus, les familles et les élèves sans papiers sont encore plus en détresse. Quels moyens seront proposés pour permettre à cette population la plus pauvre de l'île de France de reprendre les cours et le cours de la vie le plus sereinement possible ?

Aussi nous demandons une véritable politique de service public commune aux trois départements.

Tout d'abord la prise en compte de tout le travail accompli par les collègues depuis le 16 mars qui grâce à leurs compétences, à leur sens des initiatives et à leurs réseaux de partenaires ont pu aider un maximum de jeunes.

Il est important de noter que cette nouvelle façon de travailler à distance pour des professionnel.le.s du service social spécialisé auprès des élèves a nécessité une adaptation réelle et profonde notamment dans la capacité de faire des entretiens parfois difficiles (deuil, violence., mal être, rupture) par téléphone avec des jeunes et des familles.

Le service social doit être présent lors de la reprise des cours pour soutenir les élèves et leur famille sur toutes les thématiques où sa compétence est réelle et reconnue à savoir :

- penser la question du deuil,
- faire face à la précarité, pauvreté qui va exploser en l'absence d'une augmentation massive des fonds sociaux ?
- faire face aux situations des élèves décrocheurs qui bien sûr ne sont pas apparues du jour au lendemain mais pour lesquels les situations se sont aggravées ?
- Comment refaire du lien ?
- Comment faire face aux situations de familles sans papiers dont la situation n'a pas été régularisée etc.

Autant de questions auxquelles il faut réfléchir rapidement afin de mener au mieux nos missions dès que les conditions sanitaires nous permettront de retourner dans les établissements scolaires.

Cette crise sanitaire est une crise sociale, notamment dans notre académie !
Nous réclamons plus de clarté, plus de cohérence,
plus de moyens pour nos services sociaux !
C’est urgent !